

# PLAN LOCAL d'URBANISME

*PLU approuvé*

## Rixheim



### 3.c – REGLEMENT graphique

Secteurs de mixité sociale au titre de l'article  
L151-15 du Code de l'Urbanisme

Délibération enregistrée à la Sous-Préfecture de Mulhouse le 12 septembre 2018, parue dans la presse le 18 septembre 2018, exécutoire à compter du 18 septembre 2018.

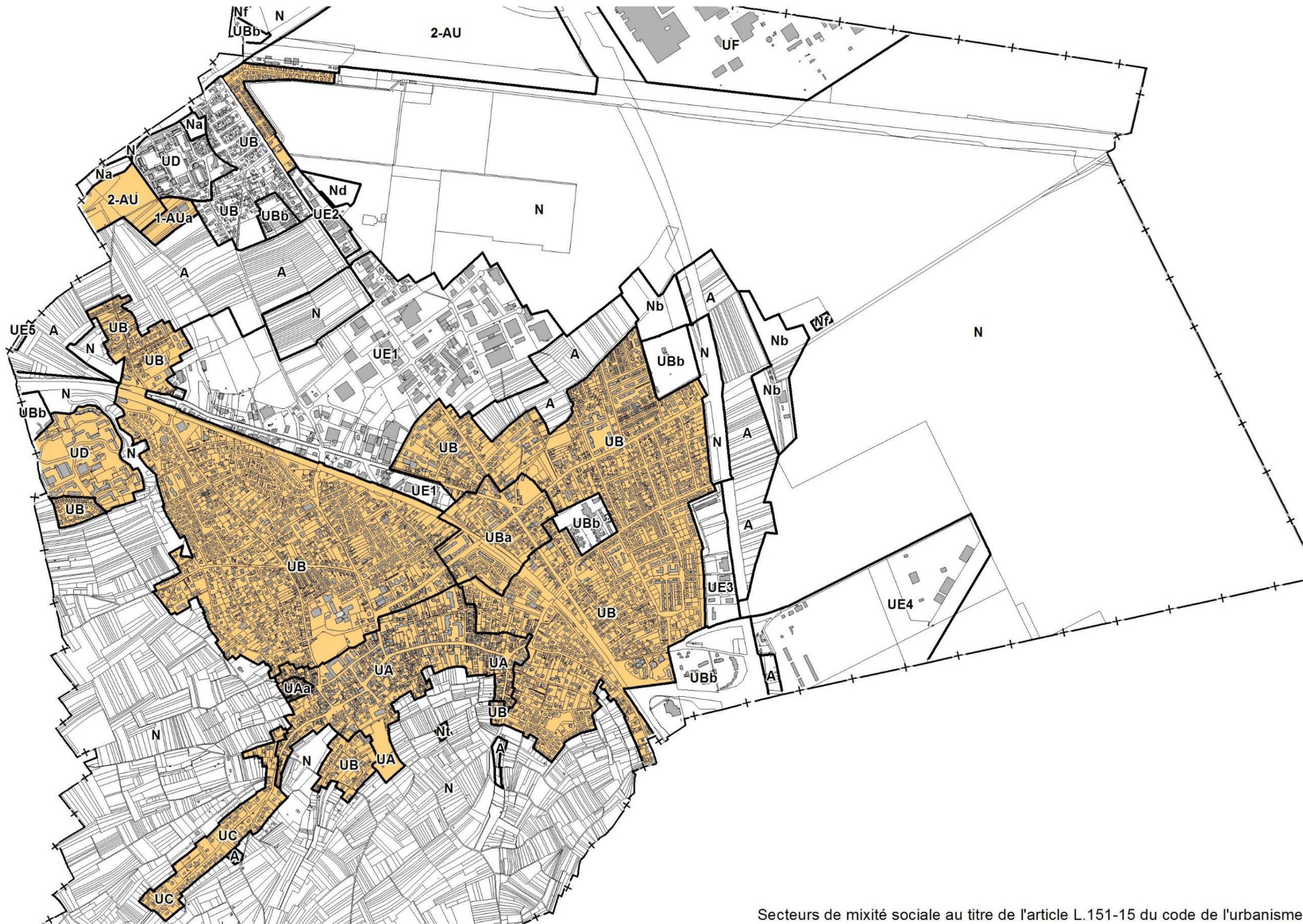
P.L.U. approuvé par Délibération du Conseil  
Municipal du **6 septembre 2018**



Le Maire

Ludovic HAYE





Secteurs de mixité sociale au titre de l'article L.151-15 du code de l'urbanisme